

# MATIÈRES REFUSÉES

En plus des exclusions indiquées dans la liste des matières acceptées

## Sacs de plastique

### Tous les sacs de plastique !

- Sacs de plastique régulier
- Sacs de plastique biodégradable
- Sacs de plastique oxobiodégradable
- Sacs de plastique compostable

## Matières recyclables

- Papiers et boîtes cirés
- Papiers et boîtes glacés (ex. : photos, revues, certains circulaires)
- Papiers et cartons laminés (ex. : tasses de papier pour breuvages, verres à boisson gazeuse, cartons de crème glacée, boîtes de repas congelés)
- Contenants multicouches (ex. : pintes de lait, boîtes de jus, Tetra Pak, Tetra Brik)
- Bouteilles, contenants, emballages, sacs ou objets en plastique
- Bouteilles, contenants ou objets en verre
- Canettes, contenants, emballages, ou objets en métal

## Résidus de construction, rénovation, démolition

- Céramique
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Bois traité, teint ou peint, contreplaqué, et gypse
- Gravier de rue, roches, pierres
- Béton, asphalte

## Résidus domestiques dangereux

- Matières traitées aux pesticides et aux produits chimiques
- Huiles usées, peintures, essence, etc.
- Batteries et piles
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matériel informatique et électronique

## Résidus de jardin particuliers

- Plantes envahissantes (ex. : myriophylle à épis, berce du Caucase, herbe à puce, herbe à poux, etc.)
- Bûches et souches d'arbres

## Autres résidus aussi refusés

- Styromousse
- Animaux morts et parties d'animaux
- Couches et produits sanitaires (ex. : soie dentaire, coton tige, serviettes hygiéniques, tampon, ouates, lingettes, etc.)
- Textiles synthétiques (ex. : polyester, nylon, lycra), torchons, nappes, etc.
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu
- Charpie de sècheuses et feuilles d'assouplissant
- Briquette de barbecue
- Chandelle
- Gomme à mâcher
- Mégots de cigarettes
- Tout produit ou emballage de plastique compostable même si certifié